

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 février 2025

VISANT À ENDIGUER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE ET À PRÉSERVER
LA FILIÈRE APICOLE - (N° 995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 17

présenté par

M. Houssin, M. Blairy, Mme Bouquin, M. Dutremble, M. Evrard, M. Guibert, M. Humbert,
Mme Lechanteux, M. David Magnier, M. Marchio, M. Markowsky, M. Meurin, Mme Sabatini,
M. Vos, M. Christian Girard, M. Odoul, M. Rambaud, Mme Marais-Beuil, M. Guinot, M. Baubry,
M. Le Bourgeois, Mme Robert-Dehault, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Blanc, Mme Rimbert,
Mme Galzy, Mme Lorho, M. Muller, M. Rivière, M. Tonussi, M. Salmon, M. Frappé,
M. Mauvieux, Mme Joncour, M. Gabarron, Mme Laporte, Mme Pollet, M. Tesson,
Mme Levavasseur, M. Falcon, Mme Florence Goulet, Mme Alexandra Masson, M. Villedieu,
Mme Parmentier et M. Boulogne

ARTICLE UNIQUE

Après l’alinéa 7, insérer l’alinéa suivant :

« 6° L’opportunité d’organiser une campagne nationale annuelle de prévention et de piégeage des
fondatrices au printemps. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Selon une étude de l'INRA d'Orléans, seulement 30 à 40 % des nids sont détruits avant la période de
reproduction, alors qu'il faudrait en éliminer plus de 95 % chaque année pendant sept ans pour
réduire la densité des nids de moitié. Cela souligne la nécessité d'une action publique coordonnée et
soutenue par l'État dès la détection de l'espèce pour espérer un impact significatif.